

## **Groupe de l'opposition - Montivilliers Nouvel Elan**

Taxer et non encourager !

Lors du Conseil Municipal du 5 juillet 2022, plusieurs délibérations concernaient les Finances de la Ville

Afin de réaliser le plus grand nombre de promesses électorales, l'équipe majoritaire n'augmente pas les impôts locaux, mais utilise maintenant plusieurs moyens habiles difficilement dissimulables aux yeux des montivillonnais.

Taxes en centre-ville !

Un certain nombre de logements ne sont pas loués pour différentes raisons. La plupart sont anciens, et nécessitent des travaux de rénovation et de mise aux normes pour être loués à un prix raisonnable

D'autres logements sont inoccupés au dessus des commerces, L'étage pourrait être aménagé en appartement, mais l'accès indépendant depuis le RdC est difficile à concevoir, coûteux, voir impossible ou inaccessible aux PMR

Le Maire et sa majorité ont décidé la mise en place d'une nouvelle taxe

(THLV = taxe d'habitation pour logements vacants)

Plutôt que d'encourager les propriétaires en les aidant financièrement par une exonération foncière de 2 ans, ils préfèrent les taxer

Taxes sur constructions neuves !

Pour les nouvelles constructions, une exonération de taxe foncière existait à MONTIVILLIERS

Outre le terrain, et le coût de construction en hausse ! , il y a toujours des aménagements complémentaires à réaliser

Cette exonération était une bouffée d'oxygène pour les nouvelles familles accueillies. Elle est supprimée !

Plutôt que de les encourager, et les aider financièrement, on taxe !

Une nouvelle façon d'accueillir...

Corinne CHOQUET

corinne.chouquet@ville-montivilliers.fr

Laurent GILLE

laurent.gille@ville-montivilliers.fr